



Fédération des Activités Postales
et des Télécommunications
25 rue des Envierges
75020 PARIS
01 44 62 12 00
<http://www.sudptt.org/>
sudott@sudott.fr

Monsieur le Président de La Poste
44 boulevard de Vaugirard
75755 Paris cedex 15

Objet : préavis de grève

Monsieur Le Président,

La fédération Sud PTT des activités postales et de télécommunications dépose ce jour un préavis de grève d'une durée de 24 heures le vendredi 14 février 2014 de 0h00 à 24h00. Pour les services cycliques, ce préavis débutera le jeudi 13 février à 20h00 et se terminera le samedi 15 février à 6h00. Ce préavis de grève concerne l'ensemble des postiers, fonctionnaires, salarié-es de droit privé ou de droit public.

Ce préavis est déposé dans un contexte de développement d'une vague de répression à l'encontre de militant-es dans l'ensemble des métiers de l'entreprise. Il sera l'occasion d'apporter le soutien à notre camarade convoqué ce 14 février devant le tribunal correctionnel de Tours pour de prétendus propos injurieux. Pour information, la conclusion des réquisitions aux fins de non lieu produite par le procureur : *« Bien que désagréables à entendre pour M TIBI, les propos incriminés expriment des idées, des concepts restant en deçà de la notion d'injure. Il n'est donc ni possible ni souhaitable que la justice viennent sanctionner pénalement des écrits dont la teneur reste acceptable dans le cadre d'une société démocratique (quand bien même chacun peut se forger sa propre opinion sur leur pertinence) »...*

La fédération Sud-PTT des activités postales et de télécommunications revendique :

- l'arrêt des poursuites disciplinaires ouvertes à l'encontre de postier-es dans le cadre de leur activité syndicale et la réintégration des postier-es sanctionnées
- le respect de la liberté d'expression
- l'ouverture immédiate d'une négociation sur l'exercice du droit syndical
- le respect de la libre circulation des militants syndicaux dans l'ensemble des établissements de La Poste
- la protection des salarié-es porteurs-euses de tous mandats

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre parfaite considération.

Paris, le 6 février 2014

Le Secrétaire général.
Nicolas GALEPIDES